

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE L'ASSOCIATION FONCIERE PASTORALE DES GLIERES

**Objet :** REPARTITION DES LOCATIONS DE PATURAGE 2025

Le « **Vendredi 4 Avril 2025 à 14h30** », en Mairie de Fillière, sur convocation de Monsieur le Président de l'AFP, se sont réunis les membres de l'Assemblée Ordinaire de l'AFP des GLIERES dont les noms suivent :

**Etai~~ent~~ présentes :** Christian ANSELME, Anne LEVET, Elie FARINELLI, Jean Yves ABBE DECARROUX, Damien BASTARD-ROSSET, Pascal MATHIEU

**Quorum atteint.**

**Assistaient également :**

Marion BIOSSET, Technicienne Société d'Economie Alpestre de la Haute-Savoie  
Pascale RIGOT, responsable du service comptabilité finances de Fillière  
Johan FREIMANN, service comptabilité finances commune de Fillière  
Jean-Claude GOLLIET, responsable pôle captages et ouvrages du Grand Annecy

Monsieur le Président donne lecture de l'état de répartition des recettes relatif aux locations des unités pastorales incluses dans le périmètre de l'AFP. Il est précisé que l'indice des fermages prévoit une hausse de + 5,23% des locations en cours.

Le montant total des locations 2025 s'élève ainsi à **16 536,02€** selon la répartition jointe en annexe.

***Où cet exposé et après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale Ordinaire :***

1. Accepte à l'unanimité l'état de répartition des recettes 2025 d'un montant total de 16 536 ,02 euros TTC
2. Décide d'inscrire les sommes correspondantes au budget primitif 2025
3. Donne pouvoir à Monsieur le Président pour appliquer ces décisions, signer les documents et procéder aux notifications et affichages réglementaires.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois, ans que dessus  
Pour copie conforme

Le Président de l'A.F.P.  
Christian ANSELME

